

ENSEIGNANTS/ENSEIGNANTES AUX NIVEAUX PRIMAIRE ET PRÉSCOLAIRE (CNP : 4032)



Un **baccalauréat en éducation** est exigé.



Perspectives d'emploi (2018 - 2020): **limité**

Les enseignants aux niveaux primaire et préscolaire enseignent des matières de base telles que la lecture, l'orthographe et les mathématiques ou des matières spécialisées telles que le français ou l'anglais, langue seconde, dans des écoles primaires, publiques et privées.

Éducateurs et aides-
éducateurs de la petite
enfance
(CNP : 4214)

Aides-enseignants aux
niveaux primaire et
secondaire
(CNP : 4413)

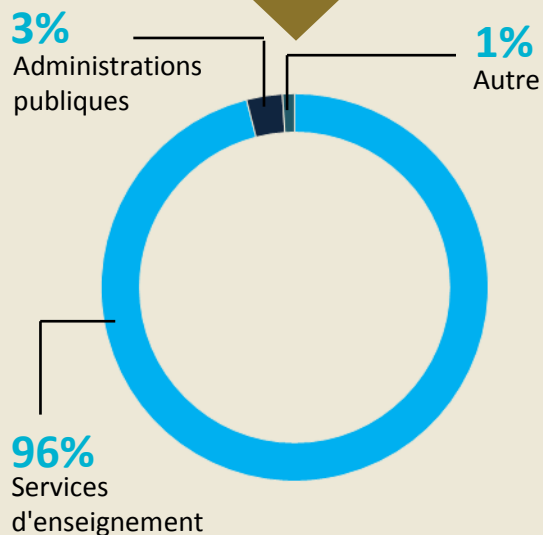
Professions apparentées

Bibliothécaires d'école
primaire
(CNP : 5211)

Psychoéducateurs
(CNP: 4153)

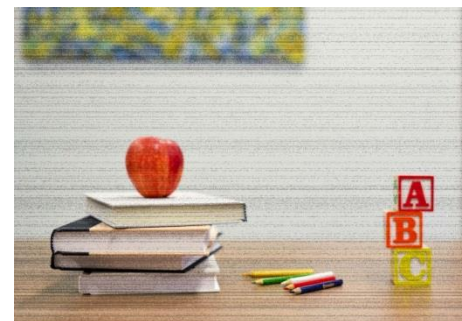
Afin d'alléger le texte, le masculin est employé à titre générique et désigne aussi bien les hommes que les femmes.

Emploi selon le secteur



Fonctions principales:

- préparer la matière à enseigner aux élèves conformément au programme approuvé;
- enseigner aux élèves à l'aide d'un plan méthodique comprenant des cours, des discussions, des présentations audiovisuelles et des sorties éducatives;
- diriger les élèves dans des activités visant à promouvoir leur développement physique, mental et social et leur maturité scolaire;
- distribuer et corriger les devoirs;
- préparer, faire passer et corriger des examens;
- évaluer les progrès des élèves et discuter des résultats avec les élèves, les parents et les autorités scolaires.



Exemples d'appellation d'emplois

Enseignant au niveau primaire

Enseignant à la maternelle

Suppléant au niveau primaire

1 695

Demande prévues
2017-2026

33,65 \$

Salaire moyen par
heure



Financé par le gouvernement du Canada et la province du Nouveau-Brunswick dans le cadre des Ententes Canada/Nouveau-Brunswick sur le marché du travail.